

Réf: Dossier 301750

Avis de constitution

SOCIETE « IVORY LAND » en abrégé « IL »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA JUSTE A
COTE DE LA PHARMACIE LE ROCHER, Lot 574, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 20 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY LAND » en abrégé « IL »

Objet :

- BILLETERIE AERIENNE
- RESERVATION HÔTEL
- LOCATIONS DE VEHICULES
- ASSURANCES VOYAGES
- ASSISTANCE AUX FORMALITES DE VISAS
- NAVETTE AEROPORT
- RESERVATION DE TRAINS
- PACKAGE TOURISTIQUE

DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tout bien meuble et immeuble.
- l'emprunt de toute somme auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute

opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ABATTA JUSTE A COTE DE LA PHARMACIE LE ROCHER, Lot 574, Ilot 61

Dirigeant(s) M N'GONIAN KOUAME JOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03878 du 29/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24018/GTCA/RC/2024 du 29/04/2024

